



**Comité consultatif
28 janvier 2011
Compte-rendu**

1. Introduction

Gérard FUNES (Président du Syndicat mixte d'études RN 20) introduit la réunion en rappelant qu'elle a pour principal objet de faire la présentation des principales conclusions du rapport de la phase 2 du Schéma de référence de la RN 20.

2. Présentation de l'avancement du schéma de référence par INGEROP

Jean LAMORT (groupement INGEROP) présente les conclusions de la seconde phase :

- Un territoire qui continuera à se peupler :

Le travail de recensement des projets des communes et des EPCI traversés par la RN 20 fait état d'un territoire qui va se développer de manière soutenue. Le territoire de la RN 20 est en mesure de se doter d'une armature urbaine nouvelle au vu des disponibilités en matière de foncier.

- L'évolution des mobilités à prendre en compte :

La réflexion menée sur l'évolution des mobilités met en évidence l'importance de la maîtrise des trafics avec l'intégration du SPTC, de l'organisation des déplacements et des circulations intercommunales afin d'éviter les trafics de shunt sur la RN 20.

Aussi, les collectivités devront mettre au point un plan de circulation afin de faire fonctionner de manière conjointe l'ensemble des réseaux d'équipements avec :

- o Une planification des nœuds d'échanges ;
- o Une restructuration des réseaux de bus ;
- o L'aménagement de parc relais (véhicules motorisés et modes doux).

- Des premiers éléments de phasage à approfondir dans le cadre de la phase 3 :

Des premiers éléments de phasage (à court, moyen et long terme) sont proposés par le bureau d'études afin d'échanger, sur ce point, avec les participants. Le phasage du Schéma de référence sera approfondi dans le cadre de la troisième phase.

Jean LAMORT indique que pour lui, il est fondamental de préfigurer à court terme le TCSP en créant, au plus vite, les arrêts qui n'existent pas encore afin de commencer à réorienter les mobilités. Il insiste également sur le fait que le STIF doit mener très rapidement son étude d'opportunité.

- Suites de la mission :

Le document de la phase 2 a été transmis aux membres du Syndicat mixte en décembre 2010. Aussi, le premier travail sera d'intégrer les remarques qui ont été faites et de procéder aux modifications du phasage.

La phase 3 (élaboration du Schéma de référence) comprend un travail important de formalisation des enjeux.

Le Schéma reposera sur 3 plans :

- Un plan des mobilités ;
- Un plan de référence d'aménagement ;
- Un plan de phasage et une approche chiffrée des aménagements par phase et par secteur.

Rappel du calendrier du Schéma de référence de la RN 20 :

- 1ère phase (mars – juillet 2010) : étude préalable à la création d'un Site Propre pour Transport en Commun sur la RN 20 ;
- 2ème phase, en cours (avril – décembre 2010) : élaboration d'un projet partagé ;
- 3ème phase (décembre 2010 – juin 2011) : finalisation du Schéma de référence.

3. Débat

Vincent DELAHAYE (Président de la Communauté d'agglomération Europ'Essonne) indique que la CAEE va transmettre, au Syndicat, un certain nombre de remarques sur le rapport de la phase 2. Il attire l'attention du Syndicat sur le secteur du Petit Ballainvilliers et de la Grange aux Cercles car il est nécessaire de trouver une solution rapidement, cette section étant extrêmement contrainte. Dans ce contexte, la CAEE se pose la question de la possible mise en œuvre d'une ZAC sur ce secteur. Il précise qu'une fiche action devra être dédiée à ce secteur.

Sur le secteur de l'hôpital de Longjumeau, il est nécessaire de monter une réunion afin d'approfondir les différents scénarii avec les deux communes concernées.

La solution présentée, dans le rapport de la phase 2, pour le réaménagement du carrefour des Champarts n'apparaît pas très réaliste et devra être retravaillé.

Jean LAMORT prend note des remarques et indique qu'une réunion sera organisée sur l'arrêt de l'hôpital de Longjumeau.

Guy GOUPIL (Maire d'Egly – Communauté de communes de l'Arpajonnais) précise que la condition de mise en œuvre du SPTC est la densification le long de la RN 20 au Sud de la Francilienne. Néanmoins, il souligne que le TCSP demeure du transport collectif routier et que la Communauté de communes de l'Arpajonnais est directement concernée par la ligne RER C qui continuera à drainer la majorité des déplacements. Aussi, il est indispensable de prévoir des interconnexions avec la ligne C. Par ailleurs, le tracé proposé dans le rapport de la phase 2 se trouve dans des zones urbanisables. La commune va commencer la révision de son PLU. A cet effet, il est nécessaire de fixer le tracé de manière précise afin de l'inscrire au PLU et de réserver les emprises. Enfin, Guy GOUPIL se demande quelle collectivité va acheter les emprises qui auront été réservées.

Pascal FOURNIER (Président de la Communauté de communes de l'Arpajonnais – Maire d'Arpajon) souhaite qu'une réunion de calage soit organisée entre la Communauté de communes de l'Arpajonnais et le bureau d'études afin d'abonder et de finaliser le rapport de la phase 2. La CCA est engagée dans un contrat de type 2 avec le STIF et il existe quelques contradictions dans le rapport. Par ailleurs, l'arrêt des Bellevues ne doit plus être une option dans le Schéma de référence car la CCA a décidé l'aménagement de cette ZAC. Il ajoute que le TCSP reliera Massy à Arpajon mais que la requalification se poursuit jusqu'à Boissy-sous-Saint-Yon. Dans ce cadre, des traversées Est-Ouest doivent être prises en compte.

Dominique FONTENAILLE (Conseiller général) indique que la présentation du bureau d'études justifie la mise en place du TCSP par l'évolution de la population. Il ne partage pas cette idée et précise que le TCSP se justifie, en premier lieu, par les niveaux de trafics existants sur la RN 20 et l'état de cet axe.

En outre, la présentation de ce jour fait état de la poursuite de la route de Chasse, à long terme. Il est important de préciser que le projet du Conseil général prévoit l'aménagement de la route de Chasse également à l'ouest de la RN 20 et le doublement de la RD 59. Dominique FONTENAILLE se demande s'il est possible d'envisager des actions de réaménagement à court terme. Il ajoute qu'il serait intéressant de réaliser une carte de synthèse afin de visualiser tous les arrêts du TCSP, les cartes présentées dans le rapport ne permettant pas une lecture rapide.

François PELLETANT (Maire de Linas) indique que le phasage doit être affiné. Si l'on souhaite un TCSP opérationnel entre Massy et Arpajon, sa réalisation devrait se faire dans un même et unique

projet. Il craint que certaines phases soient réalisées et d'autres oubliées. Le principal point dur demeure le traitement de la Grange aux Cercles. Aussi, il est indispensable de trouver rapidement une esquisse sur le phasage.

Thierry SUTTER (Maire adjoint de Montlhéry) précise que la partie sur la ZAC des Belles Vues doit être affinée en insistant sur les enjeux liés à la RD 35.

Olivier LEONHARDT (Président de la Communauté d'agglomération du Val d'Orge) ajoute qu'il faut se focaliser sur les problèmes qui se posent aujourd'hui. Il propose d'organiser une réunion avec Madame la Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement, qui est également membre du Syndicat mixte RN 20, afin de traiter la problématique de l'A 10 et du shunt des poids lourds sur la RN 20. Cela constituera une première action essentielle et visible de la requalification de cet axe. Le secteur du carrefour de la Ville du Bois pose problème, 40 % des habitants du Val d'Orge l'utilisent quotidiennement. En ce qui concerne le phasage, il y a capacité à mener des actions à court terme, en aménageant par exemple le carrefour de la future route de Chasse pour désengorger l'échangeur RN 20 /RD 186.

Gérard FUNES précise que suite à la réunion du 20 octobre dernier au Ministère sur la problématique de la modification des conditions d'accès à l'A 10, un courrier a été adressé à Madame Nathalie KOSCUISKO-MORIZET. Le Ministère a fixé une réunion sur ce sujet le 16 février prochain. Par ailleurs, des crédits d'études, dont on ne connaît pas le montant à ce jour, sont prévus pour la requalification de la RN 20 dans le cadre de la renégociation du CPER.

Christian LECLERC (Maire de Champlan) ajoute qu'il semble prématuré d'approuver le Schéma de référence avant l'été 2011 si les études ne comprennent pas des analyses sur les reports de flux sur les routes secondaires et adjacentes à la RN 20.

Jean LAMORT indique que la CAEE réalise actuellement une étude sur la Vigne aux Loups.

Jean LAMORT précise que le Schéma de référence ne conditionne pas uniquement la réalisation du TCSP à l'augmentation des P+E mais également aux conditions et niveaux de trafics observés sur la RN 20. Sur la question des opérations prioritaires, ces dernières doivent pouvoir être inscrites à un programme de travaux.

Monsieur MEYSONNIER (Maire de Boissy-sous-Saint-Yon) précise que si le Syndicat veut être crédible, la requalification de la RN 20 doit commencer par des opérations visibles et la modification des conditions d'accès à l'A 10 permettant de réduire les poids lourds en transit sur la RN 20 est une problématique essentielle.

Michel CHARLOT (Maire adjoint de la Ville-du-Bois – Communauté d'agglomération Europ'Essonne) remercie les interventions en faveur du secteur de la Grange aux Cercles.

Gérard FUNES précise qu'au regard des différentes remarques sur le rapport de la phase 2, l'approbation de ce rapport apparaît prématurée. Il propose donc de reporter l'approbation à la phase 3. Les remarques émises seront étudiées par le bureau d'études et intégrées au rapport de la phase 2.

4. Point sur la charte de la publicité

Christian LECLERC (Maire de Champlan) indique que la publicité est une problématique majeure à prendre en compte dans la requalification de la RN 20. Dix communes ont approuvées cette charte et les autres prévoient de le faire rapidement. Seule la commune de Linas a émis un avis défavorable.

Dans ce cadre, il propose de réunir le groupe de travail sur la publicité afin de prendre en compte les remarques émises par les communes et d'approuver la charte lors d'un prochain comité syndical. Il espère obtenir un consensus complet sur ce sujet d'ici le mois de mars.

5. Conclusion

Gérard FUNES conclut le comité consultatif en rappelant que le prochain comité syndical se tiendra le 20 mai 2011 matin.

6. Présents

ABBADIE	Jean-Pierre	CA Europ'Essonne	Directeur du pôle Aménagement et Développement
BAZIN	Patricia	CG 91	Adjointe au chef de service SEGT / DIRDEP
BRUN	Marcel	LA VILLE-DU-BOIS - CAEE	Elu délégué
BUREL	Anne-Laure	EPFIF	Chargée d'études et d'opérations
CARRE	Jacky	LA VILLE DU BOIS - CAEE	Elu
CHARLOT	Michel	LA VILLE DU BOIS - CAEE	Adjoint à l'urbanisme
CHAUVOT	Claude	CG91	Chef de service adjoint SDT
CHINZI	Jean-Louis	BALLAINVILLIERS - CAEE	Maire-adjoint
COLACICCO	Gino	CA Val d'Orge	Directeur général des services
DELAHAYE	Vincent	MASSY - CAEE	Maire - Président
DURANTON	Marianne	CG 91 - LONGJUMEAU	Conseillère générale
FIORI	Henri	CHILLY-MAZARIN - CAEE	Maire-adjoint
FLEGEO	Jean	SAULX LES CHARTREUX	Maire
FONTENAILLE	Dominique	CG 91	Conseiller général
FOURNIER	Pascal	ARPAJON - CCA	Maire - Président
FUNES	Gérard	CG 91	Vice-président
GAYRARD	Alain	CA Val d'Orge	Directeur général adjoint
GEYSSENS	Jean-François	CCIE	Chargé de mission
GITTON	Jean-Louis	CG 91	Directeur des déplacements
GOMILA	Josette	LINAS	Directrice générale des services
GOUPIL	Guy	EGLY - CCA	Maire
GUERVIL	Leslie	Syndicat mixte RN 20	Chargée d'études
HIRCHENHAN	Christèle	Syndicat mixte RN 20	Administration
JEANNY-GAUTIER	Corinne	CCCH	Directrice générale des services
KERGROACH	Gaël	Syndicat mixte RN 20	Administration
LAFFARGUE	Bernard	MASSY - CAEE	Adjoint au Maire de l'urbanisme
LE LAURENT	Grégory	DDT 91	Chef du BPADT
LECLERC	Christian	CHAMPLAN - CAEE	Maire
LEONHARDT	Olivier	CA Val d'Orge	Président
LEPELTIER	Jacques	LONGJUMEAU - CAEE	Maire adjoint
MEYSSONNIER	Jean-Marcel	BOISSY-SOUS-SAINT-YON	Maire
MOZET	Lucile	Syndicat mixte RN 20	Directrice
PELLETANT	François	CG 91 - LINAS	Conseiller général - Maire de Linas
POUZOL	Michel	CG 91	Conseiller général
RAYMOND	Paul	CC Cœur du Hurepoix	Président
RICHARD	Isabelle	AEE	Chef de projet
ROZANSKI	Jérôme	SIAHVVY	Chargé d'opération
SARNEL	Alain	CHEPTAINVILLE - CCA	Conseiller communautaire
SUTTER	Thierry	MONTLHERY - CCCH	Maire adjoint
TRECOUR	Arnaud	CG 91	Directeur adjoint DAD
VILAIN	Jean-Paul	CG91	Directeur DAD
WEIL	Bernard	SEM Essonne Aménagement	Directeur général